



Des ressources pour l'évaluation
Des repères pour l'action

Compte-rendu Assemblée Générale Annuelle

27 MAI 2009

Fonds pour la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations

F3E • 32, rue Le Peletier 75009 Paris, France • T 33 (0)1 44 83 03 55 • F 33 (0)1 44 83 03 25 • f3e@f3e.asso.fr • www.f3e.asso.fr

Association loi 1901 • Organisme de formation professionnelle n° 1 175 33 664 75 depuis le 30 06 2000 • N° Siret : 410050678 00029 • Code APE : 913 E

27 Mai 2009 - Assemblée Générale annuelle du F3E

Membres présents

AFDI
Aide et Action
AVSF
CCFD
CDANE
CHU Amiens
CHU Amiens
CIDR
CIEDEL
Conseil Général Seine Maritime
Coordination SUD
Electriciens Sans Frontières
Equilibres et Populations
ESSONNE SAHEL
Fondation Abbé Pierre
Grand-Lyon
GRDR
GRET
Handicap International
Humaniterra
Ingénieurs Sans Frontière
IRAM
Juristes Solidarités
Pharmaciens Sans Frontières Deux Savoie et Isère
Planète Urgence
Région Ile de France
Secours Catholique
Secours Populaire
SIDI
Solidarité Laïque
Union Nationale des Maisons Familiales Rurales
Ville de Chambéry
Ville de Montreuil

Anne SOUHARSE
Pierre SOETARD
Jean-Jacques BOUTROU
Philippe MAYOL
Emmanuel CUFFINI
Jérémy LABARRE
Antoine SAGOT
Laurent DELCAYROU
Olivier THOME
Fleur FERRY
François FIARD
Thierry EVE
Gabriel LEVASSOR
Jean-Luc GAGET
Dominique-Cécile VARNAT
Philippe DI LORETO
Etienne BEAUDOUX
Daniel NEU
Eric DELORME
Priscilla RIGOT MULLER
Nicolas LAURENT
Auréli GUYOT
Magali FRICAUDET
Gilbert PION
Catherine SOULIEZ
Brigitte FIELD
Fabienne BATHILY
Daniel VERMEIRE
Dominique LESAFFRE
Philippe JAHSHAN
Krystel VINCONNEAU
Michel ROUX
Jacques PERROT

Pouvoirs de :

Action Mopti
AFDI
AVSF
CCL
CFSI
Charente Maritime Coopération
Conseil Général de la Gironde
CRID
DEFI
EAST
EAU VIVE
ESSOR
Etudiants et Développement
GERES
Guinée 44
Initiative Développement
Nantes Guinée
PARTAGE
Pays de Savoie Solidaire
Pharmaciens Sans Frontière Deux Savoie et Isère
Physicien Médical Sans Frontières
Planète Urgence
Quartiers du Monde
Syfia International
Touiza Solidarité
Univers Sel
Ville de Nantes
Ville de Romans

à

Essonne Sahel
GRDR
GRET
Humaniterra
GRDR
Conseil Général Seine Maritime
Conseil Général Seine Maritime
CCFD
Secours Catholique
Secours Catholique
CIEDEL
IRAM
Solidarité Laïque
GRET
Ville de Chambéry
Ville de Chambéry
Solidarité Laïque
Aide et Action
CDANE
CDANE
Handicap International
Handicap International
Solidarité Laïque
Humaniterra
CCFD
IRAM
Région Ile de France
Grand Lyon

Commissaire aux Comptes

Cabinet DBA

Christophe BETH

Equipe technique

F3E
F3E
F3E
F3E
F3E
F3E
F3E
F3E

Laurent DENIS (Directeur)
Christine DUVAL (Administration)
Marthe Valère FEUVRIER (Chargée d'étude)
Marion FOUQUET (apprentie)
Houda HACHOUCHE (Chargée de gestion)
Laetitia MONTERO (Chargée d'étude)
Audrey NOURY (Chargée d'étude)
Lilian PIOCH (Chargé d'étude)
Bruno de REVIERS (Chargé d'étude)

Invités :

Division Evaluation / AFD
Bureau de l'Evaluation (MAEE)
Cités Unies France (CUF)
DPO (AFD)
Mission Société Civile (MAEE)
Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
Président du Comité d'Examen du F3E
Société Française de l'Evaluation (SFE)

Pascal BROUILLET
Denis DECRAENE
Bertrand GALLET
Valérie HUGUENIN
Régis KOETCHET
Marion LORY
Jean-Michel REDON
Laure TOUGARD

Rapport moral 2008

Intervention de Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E jusqu'en février 2009

Emmanuel Cuffini a remercié le Secours Populaire pour son accueil.

C'était un moment particulier pour lui, celui de passer la main en tant que Président du F3E. Avec ses nouvelles fonctions électives, il n'avait plus assez de disponibilités pour présider le F3E jusqu'à la fin de son mandat.

Il a dressé un rapide bilan. Le travail durant les 6 ans de son mandat au Conseil d'Administration du F3E a été riche. Il a vu l'évolution du F3E, qui a su maintenir son esprit initial autour de la collégialité, et poursuivre sa réflexion autour de son cœur de métier, l'évaluation et la qualité des pratiques, avec un élargissement des outils proposés à ses membres dans ce champ. Nous avons l'obligation de nous interroger sur la qualité de nos actions, encore plus en ces temps de crise économique avec les conséquences qu'elle comporte au Sud comme au Nord. Il s'agit de mener une réflexion sur nos pratiques et d'évaluer nos actions, il y a une exigence d'apprentissage et de redevabilité par rapport aux citoyens, à nos mandants, à nos partenaires, aux bénéficiaires de nos actions au nord et au Sud.

Peu de lieux comme le F3E existent, rassemblant des acteurs des ONG et de la coopération décentralisée avec un élargissement à de nouveaux acteurs (un Centre Hospitalier universitaire). Le F3E est un lieu pluri-acteurs, un espace d'échanges pour mener une réflexion collective sur nos pratiques.

La mise en œuvre des axes de travail issus de la réflexion stratégique menée en 2005 font du F3E un lieu autour duquel il commence à y avoir des enjeux nouveaux : en France (adhésion du F3E à la Société Française d'Evaluation), au Sud (journée Sénégalaises de l'Evaluation, liens avec l'AFrEA, Portail francophone de l'évaluation), en Europe (pour élargir la réflexion sur l'évaluation et la question de la qualité)...

Emmanuel Cuffini a adressé ses remerciements à l'équipe technique du F3E, qui s'est étoffée au cours des 6 dernières années, ainsi qu'aux partenaires au sein des pouvoirs publics qui ont compris les enjeux et qui ont appuyé les actions du F3E. Ces années ont été une période passionnante de développement, de structuration du F3E, qui se poursuivra à n'en point douter.

Intervention de Michel Roux, Ville de Chambéry, Président du F3E depuis février 2009

Michel Roux a d'abord exposé un panorama du contexte dans lequel se trouve le F3E et de ses enjeux, puis a présenté le déroulement de la matinée.

L'évaluation externe du F3E est encore en cours. A l'automne 2009, une Assemblée Générale aura lieu pour :

- Discuter des suites de l'évaluation, sur le plan stratégique en particulier.

- Débattre autour de la question des cotisations des membres. C'est un débat complexe, il faut concilier équilibre et équité, pour les ONG comme pour les collectivités territoriales : qu'est-ce qu'une « grosse ONG » ou une « grosse collectivité » ? Comment être le plus juste possible, que prend-on en compte en terme de budget ?
- Débattre autour des pourcentages de cofinancements du F3E, avec une vision stratégique.

Nous sommes dans une période de transition et de changement autour des questions d'évaluation et de capitalisation, le F3E est au cœur de ces évolutions. Pour les collectivités territoriales, l'évaluation des actions de coopération décentralisée commence à entrer dans les mœurs, il y a donc une attente qu'il s'agit de satisfaire et d'accompagner. Cette culture et cette pratique sont ancrées depuis plus longtemps dans les ONG.

Il y a donc une complémentarité entre les ONG et les collectivités locales, qui s'exprime au F3E, les choses avancent sur ce plan également.

Le paysage institutionnel change : transfert de compétences du MAEE vers l'AFD, création et montée en puissance du MIIDS (Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire). Des discussions avec le MIIDS ont été initiées par le F3E, c'est en cours et du chemin reste à parcourir. Nous considérons que le MIIDS fait partie du paysage, à ce titre nous cherchons à travailler avec lui, au-delà des débats politiques.

Plusieurs questions importantes se posent dans cette période d'évolutions :

- Comment mieux rationaliser nos moyens tout en étant encore plus performants ? Comment faire mieux, hors cofinancements parfois, avec toujours l'exigence de qualité du F3E ?
- Un autre enjeu est celui de la place de l'évaluation dans les décisions de cofinancement des pouvoirs publics français, avec en toile de fond les débats sur l'efficacité de l'aide et la contribution de l'évaluation à cette recherche d'une efficacité accrue : comment nous articuler, les uns et les autres, pour être aussi pointus et pertinents que possible ?
- La question de la pertinence des outils du F3E pour ses membres, qui doivent être adaptés aux besoins et à la taille de chacun : comment mieux adapter nos outils et nos moyens à l'arrivée au F3E de structures plus « petites », ONG et collectivités territoriales ?
- Il y a également, au sein du F3E, un débat autour de l'Europe. Le F3E doit monter un dossier ambitieux au niveau européen, dans une perspective stratégique, mais également pour capter des fonds complémentaires. L'idée sur ce plan est de monter un projet en partenariat avec d'autres institutions, pour que chacun puisse apporter et s'y retrouver.
- Il y a enfin un enjeu de renforcement des perspectives nouvelles en lien avec la Société Française d'Evaluation, au niveau européen, au niveau du Sud...

Rapport d'activités 2008

Intervention de Laurent Denis, Directeur du F3E

Laurent Denis a présenté le rapport d'activités de l'année 2008 autour de plusieurs axes.

Les membres

Il y a eu une croissance très régulière de la base associative du F3E depuis 2000, reprise à la hausse en 2008 après un léger tassement en 2007. Aujourd'hui, le F3E compte 77 membres, dont 23 acteurs de coopération décentralisée (1/3 des membres), 53 ONG, 1 CHU.

Depuis la précédente Assemblée Générale, 9 structures ont adhéré au F3E : Conseil Régional Ile de France, Conseil Régional Limousin, Conseil Régional Basse Normandie, Conseil Général de Gironde, Ville de Lyon / Grand Lyon, Ville de Montreuil sous Bois, Vietnam Plus, Pharmaciens Sans Frontière Deux Savoie Isère, CIEDEL. Parmi ces nouveaux membres, 2/3 sont des collectivités locales ce qui témoigne de la poursuite de l'ouverture du F3E aux acteurs de la coopération décentralisée. Dans cette logique, il s'agirait de renforcer le soutien de la DAECT (Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales) du MAEE et les accompagnements du F3E hors cofinancements.

Par ailleurs 5 structures ont quitté le F3E : Aube M'Bour, Enfants Réfugiés du Monde, Comité PECO, Handicap et Liberté, RAFOD.

L'adhésion d'une dizaine de nouveaux membres pourrait se concrétiser d'ici fin 2009.

Les programmes

○ Accompagnements d'études et étude sur les démarches qualité

En 2008, 23 études ont été accompagnées, dont 15 cofinancées, au bénéfice de 19 structures membres, dont 13 ONG et 6 collectivités territoriales. Il s'agit principalement d'évaluations externes, mais d'autres outils ont également été utilisés. L'utilisation des nouveaux outils tend à se renforcer et à se diversifier.

Ces études révèlent une diversité de membres, de thèmes : appui à la décentralisation, accès au droit, éducation de base...

Les accompagnements du F3E hors cofinancement augmentent régulièrement.

Les « entretiens 1 an après » ont été relancés par le Secrétariat Technique du F3E. Leur but est de comprendre comment les recommandations des évaluations ont été mises en œuvre, de voir les effets produits par les évaluations.

En 2008, un processus d'étude sur les démarches qualité dans le secteur de la solidarité internationale a été lancé. Il s'agit d'un processus de diagnostic et de capitalisation des démarches qualité en vue de proposer une approche adaptée aux spécificités et aux enjeux des ONG. La question pour le F3E est de savoir comment renforcer sa contribution aux démarches qualité de ses membres. Dans ce cadre, un atelier d'échanges a été organisé en novembre 2008 avec des membres du F3E, des partenaires et des personnes ressources sur le thème « Des démarches qualité pour le secteur de la coopération internationale : une démarche de progrès ? ». Cette étude est en cours de montage et Coordination SUD est étroitement associé. Il s'agit de dégager les pistes et les enjeux des démarches qualité, pour ensuite pouvoir les formaliser.

○ Programme de mise à disposition des connaissances

L'activité de valorisation des études a été relancée en 2008. Elle a connu un creux en 2007 avec l'augmentation du nombre de sollicitations pour l'accompagnement d'études et le changement de poste en interne au Secrétariat Technique du F3E de la personne en charge de cette activité, mais elle sera reprise et développée avec le recrutement d'une nouvelle chargée d'étude en avril 2009.

Des restitutions élargies d'études ont été réalisées en 2008, sur des thèmes variés :

- Restitution de l'évaluation du projet « Quartiers du Monde, histoires urbaines ».
- Restitution de l'évaluation du projet d'Inter Aide « Réduction de la mortalité infanto-juvénile dans deux districts de Madagascar ».
- Journée d'échanges à partir des résultats de l'étude d'impact du commerce équitable labellisé par Max Havelaar au Pérou et en République Dominicaine, en partenariat avec la PFCE (Plateforme Française du Commerce Equitable) et l'AFD.

De travaux de capitalisation, notamment collectives avec divers partenaires, se sont terminés en 2008 (organisation de journées de restitution et publication de guide). Ces travaux constituent désormais des référentiels collectifs utiles aux ONG et aux collectivités territoriales. De nouveaux thèmes de capitalisation sont en réflexion.

Concernant le programme de mise à disposition de connaissances, la fonction de veille a été développée, le site internet du F3E a été réaménagé en février 2008, de même que le Portail francophone de l'évaluation de l'OIF, qu'anime désormais le F3E.

En matière de communication, une charte graphique et des plaquettes de présentation du programme de formation « genre et développement » ont été élaborées. Les maquettes d'une lettre d'information électronique et d'une publication semestrielle (*'Repères'*) ont été mises au point en 2008.

○ Formations et élaboration de guides

Au total 6 sessions ont été organisées, sur 11 jours et ont accueilli 95 participants. Il y a eu une légère baisse de l'activité de formation en termes de nombre de sessions organisées et de participants, mais l'objectif est de privilégier des thèmes de formation innovants, de nouvelles modalités de partenariat en formation et l'élaboration de nouveaux guides.

De nouveaux guides ont été diffusés en 2008 :

- « Améliorer la qualité d'une politique publique de coopération décentralisée » (conçu et diffusé en partenariat avec l'Assemblée des Départements de France).
- « Planifier un projet de solidarité internationale » (avec le réseau régional CERAPCOOP).
- « Suivi et évaluation d'un projet de solidarité internationale » (avec le réseau régional CERAPCOOP).

Le guide « Auto-évaluer des actions d'EaD-Si » (Education au Développement et à la Solidarité Internationale) est en cours de finalisation en partenariat avec EDUCASOL, pour diffusion en 2009.

Fin 2008, un nouveau programme de formation sur le thème « Genre et développement », élaboré en 2008, a été lancé. Il se compose de plusieurs sessions de formation, prévues dans toute la France :

- Sensibilisation au Genre dans 5 régions.
- Genre et éducation au développement.
- Promouvoir le Genre dans les réseaux et collectifs.
- Intégrer le Genre dans un projet de développement.

La publication de guides, sur cette base, est prévue.

○ Mise en réseau, partenariats et promotion de l'évaluation en Europe et au Sud

Le F3E développe et diversifie ses partenariats :

- Travail important avec la Société Française d'Evaluation : animation du groupe de travail sur l'évaluation et l'efficacité de l'aide au développement, montage d'un projet de formation à distance sur l'évaluation, travail avec le groupe Rhône Alpes de la Société Française d'Evaluation sur le thème de l'évaluation de la coopération décentralisée.
- Avec les collectifs et réseaux d'ONG et de collectivités territoriales : Coordination SUD, CONCORD (fédération des ONG européennes), Cités Unies France (CUF), ARRICOD (Association des Responsables de Relations Internationales et de Coopération Décentralisée), EDUCASOL, PFCE (Plate-forme Française du Commerce Equitable), Assemblée des Départements de France (ADF).
- Avec les pouvoirs publics : Agence Française de Développement (AFD), la Mission des relations avec la Société Civile du MAEE, Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT/MAEE), Bureau de l'évaluation (MAEE).

- Avec des organisations internationales (Organisation Internationale de la Francophonie, OIF).
- Avec des réseaux africains d'évaluation : Réseau Sénégalais de l'Evaluation (SENEVAL), African Evaluation Association (AFrEA).

○ Dispositif interne de suivi-évaluation-capitalisation

Le développement du dispositif interne de suivi-évaluation-capitalisation, qui s'est poursuivi en 2008, doit permettre au F3E de renforcer le pilotage de sa stratégie. Cela passe en particulier par la mise en place d'une base de données pour le référencement de toutes les études accompagnées par le F3E, par un suivi plus formalisé du déroulement des études et de leurs effets, par la relance des entretiens « 1 an après ».

En 2008, le F3E a également participé au comité de pilotage de son évaluation : contribution à l'élaboration des termes de référence (avec appel à contribution auprès des membres) et à l'interface avec les consultants, commentaires des travaux intermédiaires des consultants.

L'équipe technique du F3E

Le Secrétariat Technique du F3E s'est renforcé. Une chargée d'étude et de valorisation et une chargée de gestion (temps partiel) ont été recrutées en avril 2009. Une étudiante en alternance a été recrutée en novembre 2008 sur la base d'un contrat d'apprentissage sur la valorisation, la veille et la diffusion.

La composition actuelle du Secrétariat Technique est la suivante :

| | |
|--------------------------|--|
| Laurent DENIS | Directeur |
| Christine DUVAL | Chargée d'administration et de communication |
| Laetitia MONTERO | Chargée d'études et de veille |
| Audrey NOURY | Chargée d'études, genre et qualité |
| Lilian PIOCH | Coordinateur chargé d'études et de formation |
| Bruno de REVIERS | Chargé d'études et de capitalisation |
| <i>Et depuis peu ...</i> | |
| Marthe-Valère FEUVRIER | Chargée d'études et de valorisation |
| Marion FOUQUET | Apprentie valorisation, veille et diffusion |
| Houda HACHOUCHE | Chargée de gestion |

Rapport financier 2008

Présentation par Philippe JAHSAN (Solidarité Laïque) - Trésorier du F3E

1 - Budget global 2008

Le budget global est équilibré et quasiment conforme au prévisionnel, on note une hausse de 5% et une gestion saine des comptes.

⇒ Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation réalisé du F3E est quasi conforme au prévisionnel, on constate une légère augmentation en charge de l'activité de 8%.

Par rapport à 2007, l'année 2008 a connu une hausse de 33%, ceci pour plusieurs raisons :

- la hausse des loyers (augmentation des surfaces louées), des dotations aux amortissements et des charges salariales (un poste créé fin 2007, deux stagiaires et une apprentie en 2008, hausse

des salaires en février 2008, hausse des provisions pour les congés payés et de la taxe sur les salaires)

- une hausse des charges exceptionnelles en conséquence d'un apurement de cotisations non reçues entre 2004 et 2006

- les réalisations non prévues en 2008 des formations « Genre et Développement », de l'appui à l'organisation des 1ères Journées Sénégalaises de l'Evaluation, d'un guide de capitalisation sur les PCPA (programmes concertés pluri acteurs)

Les frais de fonctionnement ont été 2% en dessous du prévisionnel et le résultat net est proche de zéro (excédent de 791 €).

⇒ Etudes

Les coûts d'accompagnement des études et les honoraires externes représentent 34% du budget soit +5% par rapport au prévisionnel.

Les études cofinancées ont représenté 49% du budget global, ce qui est conforme au prévisionnel.

Les études accompagnées avec ou sans cofinancement représente 58% du budget global (en y intégrant donc le coût des études accompagnées hors cofinancement).

2 - Bilan 2008

⇒ ACTIF

L'actif net immobilisé a connu une augmentation alors que les contributions à recevoir ont diminué.

Par ailleurs, on constate une légère augmentation de la trésorerie (versement en fin d'année des subventions relatives à la formation « Genre et développement » et à l'appui à l'organisation des 1ères Journées Sénégalaises de l'Evaluation).

⇒ PASSIF

Le fonds de péréquation non affecté a augmenté et les engagements à reverser aux prestataires ont diminué (études en cours : 2007 et 2008) : la gestion des mouvements financiers est plus fluide. Il reste quelques créances mais globalement il y a moins de retards dans les cofinancements versés aux prestataires. On note une seule étude non soldée antérieure à 2007 (soldée en 2009).

3 - Périmètre des études (incitation, frais de dossier et péréquation)

⇒ Concernant les études cofinancées

La part du MAEE a été de 69% soit 330 541 €.

La part des fonds propre du F3E a été de 6,9% soit 33 013 €.

La part des membres a été de 23,9% soit 114 557 €.

⇒ Concernant les études non cofinancées

La totalité des études prises en charge par les membres représente 195 774 €.

Les études hors cofinancement donnent lieu à des frais de dossier qui permettent d'abonder le fonds de péréquation du F3E. Au total, le montant des frais de dossier est de 62 807 €.

Globalement, la part de cofinancement du MAEE sur l'année 2008 pour l'ensemble des études est voisine de 50%. Grâce au mécanisme de cofinancement et d'accompagnement développé par le F3E, la culture de l'évaluation et l'incitation à l'accompagnement progressent.

Certification des comptes 2008

Intervention de Christophe BETH, Cabinet Beth et associés, Commissaire aux Comptes

Eléments d'éclairage qui ont eu des répercussions sur le bilan financier de l'année 2008 :

- Il y a de plus en plus de membres.
- Parmi les membres, il y a de plus en plus de collectivités territoriales.
- L'équipe du F3E s'est étoffée : 8 salariés en 2008 (dont une personne en apprentissage), sans tenir compte de la signature de 2 conventions de stages pendant la période estivale (4 mois et 5 mois).

Pour mémoire, ce qui relève dans la présentation du haut de bilan (cf. bilan 2008) correspond à l'impact du fonds F3E. Ce qui est présenté dans le bas du bilan correspond à des éléments de l'activité du F3E.

On constate que 3 sources financent ce fonds : le F3E par l'intermédiaire du fonds de péréquation (alimenté par les frais de dossier), le MAEE sous forme de subvention, les membres par l'intermédiaire de leurs cofinancements. Le bilan permet de retracer précisément les engagements de chaque partie.

En 2008, sur les 603 000 € de subvention ministérielle, 330 000 € ont été affectés au financement des études. Le fonds de péréquation du F3E en 2008, alimenté par les frais de dossier, représente 33 000 €. Les membres ont abondé le fonds à hauteur de 115 000 €.

Les fonds propre sont restés à l'identique, tandis que la trésorerie a évolué positivement. Le paysage a beaucoup évolué et l'association fait preuve de pérennité. On peut noter une progression significative de la lisibilité des comptes. Les comptes sont certifiés sans réserve.

Débat sur les rapports

1. Il est constaté depuis quelques années dans les mouvements d'entrées et de sorties des membres du F3E, que la part des collectivités territoriales tend à augmenter significativement et que celle des petites ONG diminue. Ces mouvements doivent interroger le F3E sur sa stratégie, ses capacités d'adaptation et les moyens qu'il se donne pour répondre aux besoins des différents publics ciblés.

Les petites ONG sont très demandeuses d'appui méthodologique et de cofinancement pour améliorer la qualité de leurs pratiques. Ces petites organisations sont des forces vives, parfois des laboratoires innovants qui peuvent être utiles pour alimenter le bénéfice collectif. Toutefois, le F3E ne peut pas répondre seul à l'ensemble de leurs attentes et par ailleurs les modalités d'accompagnement qu'il propose peuvent se trouver quelques fois en décalage avec les moyens humains et financiers des petites organisations. L'idée d'un partenariat plus formalisé entre les réseaux régionaux et le F3E constituerait une alternative pertinente pour renforcer l'accompagnement de ces petites ONG.

En ce qui concerne les collectivités territoriales, bien que leur intérêt pour l'évaluation croisse au regard du nombre de nouvelles adhésions au F3E, il faut poursuivre la phase de sensibilisation qui reste aujourd'hui essentielle pour construire « la culture de l'évaluation » que vise le F3E. La question du rôle de « bailleur » que pourraient jouer les collectivités territoriales vis à vis du F3E ne paraît alors pas pertinente. Plus que de soutenir, les collectivités territoriales ont besoin et réclament qu'on les accompagne dans l'évaluation de leurs programmes.

2. Un autre point de discussion est aussi soulevé par l'assemblée sur l'existence de la base de données d'expert-es du F3E. Les membres du F3E s'interrogent sur l'effectivité de la base d'expert-es et sur la proportion d'expert-es du sud représenté-es dans cette base. Le F3E a lancé plusieurs pistes de travail en cours à ce sujet, dont les principales sont : 1) la refonte du site Internet F3E qui comprendra une base d'expert-es accessibles aux membres ; 2) le site Portail de l'OIF¹ qu'anime le F3E qui comprend depuis une année une base de données d'expert-es du Nord et du Sud accessible au grand public ; ce site vise plus largement à valoriser les évaluateurs des pays francophones à travers leur mise en réseau via des outils interactifs, des contributions en ligne, des rencontres ponctuelles, etc. 3) un appui aux sociétés nationales quand elles existent ou aux réseaux informels dans l'organisation de manifestations contribuant à l'institutionnalisation de l'évaluation dans leurs pays (voir par exemple les 1ères Journées Sénégalaises de l'Evaluation organisées en octobre 2008 à Dakar en partenariat avec le SENEVAL, réseau sénégalais de l'évaluation).

La rémunération de l'expertise du Nord et du Sud est aussi un chantier à faire progresser afin que le F3E se donne la garantie d'un juste traitement du rapport responsabilité/coût des expert-es en tenant compte bien entendu des conditions de vie et du pouvoir d'achat des pays.

Perspectives européennes : « les acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement »

Présentation par Philippe Mayol (CCFD), vice président du F3E

Le F3E se propose de répondre à l'appel à proposition d'un programme initié par la Commission européenne. Philippe Mayol a rappelé les objectifs de ce programme et notamment le troisième objectif (« coordination, coopération et activités de mise en réseau en Europe ») qui rentre dans la stratégie d'action du F3E (encourager la démarche qualité, renforcer la mise en réseau, favoriser les alliances transnationales, valoriser les partenariats multi-acteurs, valoriser les pratiques et l'interaction entre elles). Le type d'activités à mettre en œuvre dans le cadre de ce programme renvoie à des outils très familiers pour le F3E (espace de dialogue/séminaire/atelier/conférence etc.).

Pourquoi vouloir se lancer dans le montage d'un programme européen ?

Monter un programme européen est une question récurrente, au F3E. Lors de l'évaluation de 2000, il était déjà question de « dupliquer » le F3E au plan européen.

Ce programme (dont l'appel à proposition sortirait début 2010), rentre dans la stratégie 2006-2010 du F3E qui dit clairement qu'il faut aller vers l'Europe. Il y a également la volonté de diversifier les sources de financement du F3E.

Il est rappelé également la conjoncture de plusieurs opportunités qui conduit à donner corps et sens à cette volonté européenne :

¹ Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) : www.evaluation.francophonie.org

- Le F3E se comprend bien avec Concord. Les deux organisations collectives se retrouvent notamment sur la nécessité de travailler sur l'impact et l'efficacité du développement, ainsi que sur un intérêt pour la dimension pluri-acteurs. A noter également la création d'une plate forme européenne des autorités locales pour le développement, symétrique de Concord mais pour les collectivités territoriales.
- Plusieurs membres du F3E font part de leurs liens avec des partenaires européens et de leurs débats avec eux sur des sujets touchant à la qualité et au partenariat pluri-acteurs.
- Nos partenaires africains nous interrogent sur notre capacité à nous coordonner, en Europe.
- La dynamique OSC / efficacité de l'aide, menée par Concord avec C.SUD, et dans laquelle le F3E est impliqué. Le processus « Palermo 2 » est un enjeu supplémentaire : c'est par ce processus que la Commission européenne souhaite faire évoluer ses lignes de financement. Des discussions sur l'impact vont donc renaître, à l'instar de ce qui s'était passé lors du processus Palermo 1, notamment avec le séminaire de Paris en 2004. Le F3E y avait été identifié comme un dispositif unique en son genre en Europe, et avait de ce fait beaucoup intéressé.
- Ce nouveau programme thématique européen correspond pleinement aux champs d'actions du F3E.

C'est donc un moment opportun pour structurer quelque chose à l'échelle européenne, en partant de ce que sait faire le F3E (carrefour d'échanges autour de la qualité, etc.) mais aussi de son identité pluri acteurs.

Le F3E est envisagé comme chef de file du montage de ce programme. Ce dernier pourrait être l'occasion d'un partenariat spécifique avec deux acteurs qui évoluent aux côtés du F3E depuis plusieurs années déjà : CUF et Coordination Sud. Cela renforcerait le partenariat existant.

Des contacts ont été pris également avec Inter Monde (ONG belge) qui serait très intéressée à participer à un tel programme.

Tous les membres du F3E ont à gagner dans cette perspective d'échanges européens. Pour le F3E et ses membres, les intérêts sont multiples :

- alimenter les réflexions sur la qualité ;
- diffuser en Europe des productions, des référentiels et des guides ;
- s'inscrire dans un réseau européen dans une perspective de renforcement de la qualité de nos pratiques, du partage de ces mêmes pratiques et in fine du renforcement des membres du F3E et de leurs partenaires ;
- échanger autour des méthodologies (cf. approches anglo-saxonnes,...).

Enfin, Michel Roux a rappelé l'exigence d'une diversification des financements pour le F3E.

Ce programme étant à l'état de germination, le F3E est intéressé à avoir l'avis de ses membres, d'ouvrir le débat afin d'affiner ces perspectives européennes.

Les questions lancées à l'assemblée sont les suivantes : quelles pourraient être les demandes/attentes des membres sur ce programme ? Quels pourraient être les acteurs de ce programme européen ? Comment envisage-t-on la mise en œuvre ?

Débat avec les membres

La plupart des membres ont fait état de leur intérêt pour le principe d'un travail à l'échelle européenne. Un certain nombre de questions ont toutefois été exprimées.

Un membre s'interroge sur la pertinence de la place du F3E dans un programme qui concerne les enjeux de partenariat pluri-acteurs (les enjeux relatifs à la qualité ne faisant quant à eux pas débat). Il a alors été rappelé l'identité même du F3E, qui est pluri-acteurs.

Un autre s'interroge sur la pertinence de la période pour mettre en place ce programme : ne faut-il pas plutôt attendre les résultats définitifs de l'évaluation dont fait l'objet le F3E, afin de bâtir la nouvelle stratégie du F3E sur la base des recommandations de l'évaluation, et inscrire alors ce programme européen dans la nouvelle stratégie ? Il est rappelé que le chantier européen s'inscrit en plein dans la stratégie 2006-2010 du F3E, et qu'il n'est pas possible d'attendre le rapport final de l'évaluation pour avancer sur ce chantier, sous peine de s'y prendre trop tard (l'évaluation ayant pris du retard). En revanche, bien sûr, les résultats de l'évaluation seront pris en compte dans le montage du programme et un point pourra être fait lors de l'AG qui sera organisée à l'automne. A noter que l'évaluation est une commande du MAEE, et non du F3E.

D'autres s'interrogent sur les conditions de mise en œuvre de ce programme : y a-t-il eu un débat sur ces conditions ? A-t-on déjà envisagé un recrutement pour mener ce programme (idée d'un F3E directement « opérateur »), ou privilégiera-t-on plutôt l'expertise des membres ? A quel niveau de conclusion en est-on déjà ?

Au delà des deux acteurs pressentis comme partenaires (CUF/CSUD), les membres seront-ils parties prenantes ?

A ces questions, la réponse a été qu'il s'agira bien de privilégier l'expertise des membres et de les associer aussi étroitement que possible au programme (et non de développer un F3E « opérateur »).

Un autre membre rappelle l'importance de faire des repérages en Europe chez les acteurs nationaux « opérateurs » (au delà des réseaux nationaux), au niveau de l'intégration de la dimension évaluative dans leurs pratiques. Où en sont-ils ? Par ailleurs, un membre indique qu'il serait hasardeux de transposer telle quelle la construction et l'expérience française en terme d'études et d'articulation pluri acteurs au plan européen. L'objectif est d'aller à l'échelle européenne dans une perspective d'échanges de pratiques et de partage sur les actions des collectivités locales et des ONG, respectivement dans leur entité ou dans le cadre d'un partenariat (ex : PCPA, programmes concertés pluri acteurs).

Il a été rappelé que ce projet est au stade de la réflexion et de la consultation, que rien n'est encore acté tant sur le contenu, que sur les partenaires qui pourraient le porter. Des rendez-vous à Bruxelles sont prévus dans les prochaines semaines. Cela permettra de répondre à un certain nombre de questions du F3E et de ses membres et de préciser les modalités pratiques. Les membres à la majorité reconnaissent l'intérêt qu'ils trouveront dans ce programme européen ; tous ont à y gagner. Michel Roux demande à l'assemblée de se positionner: donne-t-elle mandat au CA pour poursuivre le travail d'investigation de ce programme européen ?

Passage au vote :

2 Abstentions = GRET / Equilibre et Population.

0 opposition.

Adoption.

Examen et vote des résolutions

Résolution n°4 : Mise en place d'un « comité de dialogue stratégique »

Le F3E fait partie du dispositif de renforcement de la coopération non gouvernementale en France, aux côtés notamment de Coordination SUD et de Cités Unies France, mais sur le champ spécifique de l'évaluation et plus largement de la qualité. Le F3E est fondé sur une mission d'intérêt général (et non de prestation), qui suppose un partenariat stratégique avec les pouvoirs publics.

Pour piloter cela, le F3E propose de mettre sur pied un Comité de dialogue stratégique (CDS) entre le F3E et ses principaux partenaires institutionnels.

Coordination SUD pose la question de l'articulation de ce comité avec les instances de dialogue ONG-Pouvoirs publics qui se mettent actuellement en place, dans la continuité de la Commission Coopération Développement (CCD), et estime que le deuxième objectif du CDS présenté dans la résolution ne relève pas de la stratégie du F3E.

Il est alors précisé que ce CDS concernerait exclusivement la stratégie du F3E. Le dialogue dont il est question ici ne concernerait que le champ d'action du F3E, et ne viserait pas à devenir un espace de représentation politique des ONG. L'idée de ce CDS est de revenir à l'esprit qui avait présidé à la création du F3E qui devait être un espace de renforcement des acteurs non gouvernementaux, avec le Comité d'examen qui devait être ce lieu de dialogue. Or, le Comité d'examen s'est peu à peu transformé en un comité exclusivement destiné à l'étude des dossiers, au détriment de ce dialogue. La logique n'est donc pas de concurrencer la CCD, mais d'avoir un espace pour discuter, par exemple, de l'opportunité de développer tel ou tel outil au sein du F3E compte tenu de l'analyse qui est faite de l'action non gouvernementale, etc.

Par ailleurs, le F3E avait jusqu'ici ce type de dialogue de façon bilatérale avec chacun de ses interlocuteurs publics. L'idée serait donc de réunir l'ensemble de ses interlocuteurs publics en un espace unique, pour établir un dialogue stratégique cohérent entre l'État et le F3E.

Il est rappelé que les membres ONG du conseil d'administration du F3E se retrouvent pour la plupart dans Coordination SUD (et vice-versa), et que ces ONG doivent donc avoir des positions cohérentes dans les différentes instances auxquelles elles participent, et veiller à la cohérence des différentes instances collectives.

Un autre questionnement se fait jour quant aux contours de la composition du CDS. La forme « il pourra être composé » est interrogée, de même que les points de suspension finaux.

En conclusion, il est proposé de modifier le libellé de la résolution n°4 sur deux éléments :

- lever l'ambiguïté qui peut peser sur le deuxième objectif du CDS (« et plus largement autour des enjeux de qualité (...) entre l'État et les acteurs non gouvernementaux ») en précisant « dans le champ du F3E » à la fin de la phrase.
- conserver la formulation « il pourra être composé », mais supprimer les points de suspension à la fin de la phrase.

Vote :

- Contre : 0
- Abstention : 4 (ESF, ISF, Coordination SUD, Juriste-solidarité)

Donc : résolution n°4 adoptée (avec les deux précisions indiquées ci-dessus).

Résolution n°1 : « modification des tarifs de formation »

Passage au vote :

Résolution adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : « élargissement de la diffusion des rapports en ligne »

Un membre a émis une inquiétude sur la question de la confidentialité : souhaite-t-on vraiment que le détail de l'évaluation tombe dans le domaine public ? Une autre inquiétude a été soulevée quant aux risques d'une diffusion trop élargie notamment dans le cadre d'une coopération décentralisée ; coopération pour laquelle la démarche d'évaluation est déjà, en soit, une avancée.

Malgré tout, il a été également précisé que s'agissant d'argent public, il semblerait légitime, avec l'accord des structures membres, de mettre ces rapports dans le domaine public.

Un membre propose de préciser dans la convention que le rapport sera diffusé sauf avis contraire. Ainsi le commanditaire peut se garder la possibilité de refuser la diffusion élargie du rapport. Il est rappelé également que si ce ne sont que les bons rapports qui sont diffusés, le F3E et ses membres devront faire face à un problème de crédibilité.

Le F3E dans son rôle d'accompagnement est attendu pour guider les membres sur la pertinence ou non de la diffusion d'un rapport.

Pour certains, cette résolution est intermédiaire, il faut aller plus loin : vers le F3E comme un centre de ressource de mise à disposition des études.

Il faut que l'accompagnement du F3E aille vers des enseignements : pourquoi cette évaluation mérite diffusion externe. Il doit guider le lecteur.

En bref, la diffusion doit se faire avec précaution avec l'accord du commanditaire et du partenaire du Sud, pour qu'elle ne nuise ni ne discrédite les structures et les partenariats.

Une demande nominative aux commanditaires, par lettre formelle, doit être faite pour les études déjà faites et présentes sur le site pour obtenir auprès d'eux l'autorisation de leur diffusion. En cas de non réponse dans les 2 mois, il y aura diffusion.

En conclusion, il est proposé de modifier le contenu de la résolution n°2 sur un élément :

- Dans le contrat devra être mentionné : « Mise en ligne du rapport final complet sauf avis contraire ». Si l'avis est contraire, seules les notes du commanditaire et la synthèse seront diffusées.

Passage au vote :

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 : « Ajustements des rôles de l'équipe technique, du Conseil d'Administration et du Comité d'Examen »

Passage au vote :

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5 : « Augmentation du nombre de membres du Conseil d'Administration »

Passage au vote:

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n°6 : « Possibilité de mandatée un-e représentant-e au CA du F3E »

Passage au vote :

Adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

1 - Situation au Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé actuellement de 10 membres :

| Membre | Date élection | Situation du poste |
|---|---------------|--|
| Emmanuel CUFFINI CDANE | 2003 | fin 3 ^{ème} mandat <i>Soumis au vote</i> |
| Olivier TOME RAFOD | 2003 | fin 3 ^{ème} mandat <i>Soumis au vote</i> |
| Philippe MAYOL CCFD | 2004 | 3 ^{ème} mandat En cours |
| Eric DELORME Handicap International | 2005 | 3 ^{ème} mandat <i>Soumis au vote</i> |
| Michel ROUX Ville de Chambéry | 2005 | 3 ^{ème} mandat <i>Soumis au vote</i> |
| Maiten BEL Touiza Solidarité | 2006 | 2 ^{ème} mandat En cours |
| Philippe JAHSAN Solidarité Laïque | 2006 | 2 ^{ème} mandat En cours |
| Marie-Agnès LEPLAIDEUR Syfia International | 2007 | <i>Ne se représente pas</i> <i>Soumis au vote</i> |
| Raphaël ROMI Ville de Nantes | 2008 | <i>Ne se représente pas</i> <i>Soumis au vote</i> |
| Priscilla RIGOT-MULLER HumaniTerra | 2008 | 1 ^{er} mandat En cours |

Il y a 6 postes soumis à réélection et création de deux nouveaux postes (voir la résolution n°5 adoptée précédemment), **8 postes sont donc à pouvoir.**

2 - Candidatures (10 candidats)

- 1 - **Michel ROUX**, Ville de Chambéry (pour un 3^{ième} mandat)
- 2 - **Eric DELORME**, Handicap International (pour un 3^{ième} mandat)
- 3 - **Jérémy LABARRE**, CHU d'Amiens (pour un 1^{er} mandat)
- 4 - **Fabienne BATHILY**, Secours Catholique (pour un 1^{er} mandat)
- 5 - **Dominique-Cécile VARNAT**, Fondation l'Abbé Pierre (pour un 1^{er} mandat)
- 6 - **Fleur FERRY**, Département Seine Maritime (pour un 1^{er} mandat)
- 7 - **Brigitte FIELD**, Région Ile de France (pour un 1^{er} mandat)
- 8 - **Philippe DI LORETO**, Ville Grand Lyon (pour un 1^{er} mandat)
- 9 - **Daniel NEU**, GRET (pour un 1^{er} mandat)
- 10 - **Laurent DECLAYROU**, CIDR (pour un 1^{er} mandat)

3 - Votes

55 votants au total

⇒ Nombre de vote pour chaque candidat-e

- 1 - **Michel ROUX**, Ville de Chambéry **55 voix, élu** (pour un 3^{ième} mandat)
- 2 - **Eric DELORME**, Handicap International **55 voix, élu** (pour un 3^{ième} mandat)
- 3 - **Jérémy LABARRE**, CHU d'Amiens **51 voix, élu** (pour un 1^{er} mandat)
- 4 - **Fabienne BATHILY**, Secours Catholique **20 voix, non élue**
- 5 - **Dominique-Cécile VARNAT**, Fondation l'Abbé Pierre **45 voix, élue** (pour un 1^{er} mandat)
- 6 - **Fleur FERRY**, Département Seine Maritime **42 voix, élue** (pour un 1^{er} mandat)
- 7 - **Brigitte FIELD**, Région Ile de France **49 voix, élue** (pour un 1^{er} mandat)
- 8 - **Philippe DI LORETO**, Ville Grand Lyon **46 voix, élu** (pour un 1^{er} mandat)
- 9 - **Daniel NEU**, GRET **35 voix, non élu**
- 10 - **Laurent DELCAYROU**, CIDR **39 voix, élu** (pour un 1^{er} mandat)

⇒ Composition du nouveau Conseil d'Administration du F3E

- 1 - **Maïten BEL**, Touiza Solidarité
- 2 - **Laurent DELCAYROU**, CIDR
- 3 - **Eric DELORME**, Handicap International
- 4 - **Philippe DI LORETO**, Ville Grand Lyon
- 5 - **Fleur FERRY**, Département Seine Maritime
- 6 - **Brigitte FIELD**, Région Ile de France
- 7 - **Philippe JAHSAN**, Solidarité Laïque
- 8 - **Jérémy LABARRE**, CHU d'Amiens
- 9 - **Philippe MAYOL**, CCF
- 10 - **Priscilla RIGOT-MÜLLER**, HumaniTerra
- 11 - **Michel ROUX**, Ville de Chambéry
- 12 - **Dominique-Cécile VARNAT**, Fondation l'Abbé Pierre

Fin de l'Assemblée Générale